

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |   |                            |  |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | ROHPER 5-GL ROC-PRIME 100 WB RED PRIMER   | <b>Date de Révision:</b>   | 8/9/2018   |
| <b>Product Identifier:</b>            | 266039  | <b>Société/Entreprise:</b> | 3/14/2018  |
| <b>Caractérisation chimique:</b>      | Primer/Water-borne Epoxy  |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA  | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
|                                       | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada<br>Emergency Phone: 800-387-3625 |                            |  |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires   |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700  |                            |  |

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit

Not a hazardous substance or mixture per 2012 OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.

### Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

### Dangers spécifiques

14% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

## 3. Composition / Information On Ingredients

### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u>                     | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u>   |
|---|---------------|-------------|--------------------|----------------------|
| Phosphate de Zinc                       | 7779-90-0     | 6.8         | Not Available      | Not Available        |
| Talc (silicate de magnésium hydraté)    | 14807-96-6    | 3.9         | Not Available      | Not Available        |
| Oxyde de zinc                           | 1314-13-2     | 1.6         | Not Available      | Not Available        |
| 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol           | 34590-94-8    | 1.4         | Not Available      | Not Available        |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 111-76-2      | 0.3         | GHS07              | H302-312-315-319-332 |

|   |           |     |                   |              |
|---|-----------|-----|-------------------|--------------|
| Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique | 9038-95-3 | 0.2 | GHS06             | H330         |
| Alcool Méthylique   | 67-56-1   | 0.2 | GHS02-GHS06-GHS08 | H225-331-370 |

#### 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin. Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, provoquer immédiatement le vomissement, tel qu'indiqué par le personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Obtenir des soins médicaux immédiatement. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

#### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

#### 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique  | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Phosphate de Zinc   | 7779-90-0  | 10.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Talc (silicate de magnésium hydraté)                          | 14807-96-6 | 5.0                  | 2 mg/m3       | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Oxyde de zinc   | 1314-13-2  | 5.0                  | 2 mg/m3       | 10 mg/m3       | 5 mg/m3      | N.E.             |
| 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol                                 | 34590-94-8 | 5.0                  | 100 ppm       | 150 ppm        | 100 ppm      | N.E.             |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle                       | 111-76-2   | 1.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 50 ppm       | N.E.             |
| Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique | 9038-95-3  | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Alcool Méthylque  | 67-56-1    | 1.0                  | 200 ppm       | 250 ppm        | 200 ppm      | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate. Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante. Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>État Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant              | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.257                         | <b>pH:</b>                                  | Non déterminé |
| <b>Point de congélation, °C:</b>    | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Miscible                      | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 1.1 - 14.0    |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 60 - 537                      | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 94            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Poison, peut être mortel ou causer la cécité si ingéré. La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Aucune information.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS     | Nom chimique  | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 |
|------------|---|---------------------|-----------------------|-------------|
| 7779-90-0  | Phosphate de Zinc   | >5000 mg/kg Rat     | N.E.                  | N.E.        |
| 14807-96-6 | Talc (silicate de magnésium hydraté)                        | 6000                | N.E.                  | 30          |
| 1314-13-2  | Oxyde de zinc   | >5000 mg/kg Rat     | N.E.                  | N.E.        |
| 34590-94-8 | 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol                               | 5350 mg/kg Rat      | 9500 mg/kg Rabbit     | N.E.        |
| 111-76-2   | Éther d'éthylène glycol et de monobutyle                    | 470 mg/kg Rat       | 1,060 mg/kg Rabbit    | 11 mg/L     |
| 9038-95-3  | Méthylxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique | 5000 mg/kg Rat      | 14904 mg/kg Rabbit    | .1 mg/L Rat |
| 67-56-1    | Alcool Méthylque  | 6200 mg/kg Rat      | 15840 mg/kg Rabbit    | N.E.        |

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | National (USDOT) | International (IMDG) | Aérien (IATA)  | TDG (Canada) -<br>FRENCH |
|---------------------|------------------|----------------------|----------------|--------------------------|
| UN Number:          | N.A              | N.A                  | N.A            | N.A                      |
| Nom UN::            | Non réglementé   | Non réglementé       | Non réglementé | Non réglementé           |
| Classe de danger :  | N.A              | N.A                  | N.A            | N.A                      |
| Groupe d'emballage: | N.A              | N.A                  | N.A            | N.A                      |
| Quantité Limitée:   | Non              | Non                  | Non            | Non                      |

## 15. Informations réglementaires

**Réglementations fédérales américaines:****Catégorie de risque CERCLA - SARA**

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

aucun connu

**SARA SECTION 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u>                      | <u>N° CAS</u> |
|--|---------------|
| Phosphate de Zinc                        | 7779-90-0     |
| Oxyde de zinc                            | 1314-13-2     |
| Éther d'éthylène glycol et de monobutyle | 111-76-2      |
| Alcool Méthylque                         | 67-56-1       |

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**16. Autres informations****Evaluations HMIS**

Santé: 1\*    Inflammabilité: 1    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

**Classements NFPA**

Santé: 1    Inflammabilité: 1    Instabilité: 0

Volatile Organic Compounds    70 g/L

CE DATE DE RÉVISION:    8/9/2018

MOTIF DE LA RÉVISION:    Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
02 - Hazard Identification  
15 - Regulatory Information  
16 - Other Information  
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.